

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le 04 juillet 2018 à Yaoundé, sous la présidence de **Monsieur Jean Marie OGANDAGA**, Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable de la République Gabonaise, Président en exercice du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), son Président statutaire.

Au cours de cette séance, un point d'étape de la mise en œuvre du Plan Stratégique de la Banque a été fait, ressortant notamment le niveau global d'exécution ainsi que l'adoption par la Banque d'un cadre de référence pour l'exécution des projets.

Le Conseil d'Administration a examiné la situation des réserves de change ainsi que le cadre de la gestion des réserves de change. Evoquant ensuite l'évolution récente de la situation macroéconomique au niveau mondial et sous-régional ainsi que les perspectives pour l'année 2018, le Conseil a rappelé le contexte marqué par le renforcement de la reprise de l'activité économique mondiale, une relative augmentation des cours des principaux produits de base exportés par les pays de la CEMAC, par une hausse de la production pétrolière et un repli continu des investissements publics. Sur ces bases, le Conseil d'Administration a donné de nouvelles prévisions. Ainsi, pour l'année 2017, le taux de croissance du PIB réel ressort nul, le taux d'inflation en moyenne annuelle est estimé à 0,9 %, le solde budgétaire et le solde du compte courant se sont respectivement fixés à - 3,3 % du PIB et - 4,0 % du PIB en 2017, la masse monétaire a régressé de 0,4 % et le taux de couverture de la monnaie s'est fixé à 57,5 %. S'agissant de 2018, les prévisions de croissance ont été révisées à la hausse à + 2,5 % (contre une prévision initiale de + 1,9 %), les prix remonteraient autour de 1,6 % en moyenne annuelle, le solde budgétaire base engagements, dons compris, deviendrait excédentaire à + 0,5 % du PIB et celui du compte courant se creuserait à - 4,3 % du PIB. La masse monétaire devrait progresser de 7,1 % et le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 60,7 %.

Après avoir pris connaissance des Rapports du Comité d'Audit au titre du deuxième trimestre 2018 ainsi que celui sanctionnant l'audit que la COBAC a effectué à la BDEAC, le Conseil d'Administration a pris acte des recommandations y relatives.

Le Conseil d'Administration a approuvé l'accord de financement négocié entre la BEAC et la Banque Mondiale en faveur des trois (3) institutions bénéficiaires (BEAC, COBAC et GABAC). Le Conseil a autorisé le Gouverneur à signer ledit accord puis a engagé le Gouvernement de la Banque à tout mettre en œuvre pour garantir l'atteinte des objectifs de financement fixés.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs suivi avec intérêt les points d'information relatifs, respectivement :

- aux projections de résultats de la Banque sur les trois prochaines années ;
- au programme d'investissement de la Banque ;
- à la mise en œuvre des actions de rapprochement des deux bourses de la Communauté ;
- à la révision des textes infra statutaires de la BEAC.

Enfin, au titre des décisions individuelles, le Conseil d'Administration a procédé à la nomination de Madame Genevova ANDEME OBIANG de nationalité équato-guinéenne, en qualité de Directeur National de la BEAC pour la Guinée Equatoriale et a donné son avis conforme à la nomination de Madame Edwige Marie Laure BEKONO en qualité de Commissaire Suppléant de la COBAC./-

**Le Président du Conseil
d'Administration.**

Jean Marie OGANDAGA

